



26 ans au service  
de la pêche artisanale

# Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

## Éditorial

Concernant les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue récemment, les opinions sont bien divisées. Les Nations Unies estiment que c'est un succès ; les mouvements de femmes, les ONG et autres structures représentatives de la société civile sont plus critiques et disent que cela n'a pas été un pas en avant mais plutôt deux pas en arrière. Du point de vue des femmes de la pêche, qu'est-ce qui est le plus proche de la vérité ?

Le Sommet de la Terre de 1992 à Rio avait débouché sur l'Agenda 21, un plan d'action pour le nouveau Millénaire. De cette conférence sont issues trois conventions : la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (qui a ensuite ouvert la voie au Protocole de Kyoto), la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le Sommet de la Terre a clairement reconnu le rôle essentiel tenu par les femmes en matière de gestion de l'environnement et de développement ; et l'Agenda 21 a énuméré un ensemble d'objectifs, d'activités et de moyens d'exécution pour que les gouvernements nationaux agissent en faveur d'une « intégration complète et effective des femmes, sur un pied d'égalité, à toutes les activités de développement ».

Vingt ans après cette première conférence de Rio, la paupérisation et l'injustice à travers le monde ont explosé. Pour une majorité de femmes, qui continuent à fournir un travail largement non reconnu afin d'entretenir familles, communautés et écosystèmes, c'est l'état de crise au quotidien. Vingt ans après, cette dure réalité est-elle sérieusement prise en compte par les décideurs politiques ? Beaucoup répondront Non.

Le thème de Rio+20 était le *développement durable*, et l'un des principaux domaines d'attention était l'*économie verte*. Partout dans le monde, les organisations féminines ont sérieusement critiqué ce concept à cause des solutions basées sur le marché qu'il préconise pour éradiquer la pauvreté et instaurer un développement durable. Il incarne aussi les priorités néo-libérales de grandes entreprises déterminées à monétiser tous les aspects de la vie. Le Document final de la Conférence intitulé *L'avenir que nous voulons* n'a guère pris soin d'inclure des principes et des engagements pourtant bien établis, tels que l'égalité entre les sexes, les droits génésiques et autres des femmes. Il omet aussi de fixer des objectifs, des calendriers et autres mécanismes de responsabilisation et d'exécution.

La vision des organisations de femmes, pour qui le développement durable est inséparable de l'égalité entre hommes et femmes, de l'équité et des droits humains, a trouvé bien peu d'écho dans ce document.

Sur une note plus optimiste, on citera quand même un résultat intéressant de Rio+20 : la création d'un forum politique intergouvernemental pour suivre la concrétisation des engagements pris en faveur du développement durable, et la constitution d'un groupe de travail qui devra en 2013 proposer un ensemble d'ODD (objectifs de développement durable) destinés à mettre en œuvre et à intégrer cette vision dans l'ensemble du système onusien.

Pour ce qui est de la pêche, Rio+20 reconnaît la contribution de ce secteur à la promotion du développement durable, reconnaît l'importance d'écosystèmes marins en bonne santé, d'une pêche et d'une aquaculture durables pour assurer la vie de millions de gens. Rio+20 a, sur ce chapitre, pris plusieurs nouveaux engagements dans le sens d'une conservation et d'une utilisation durables des ressources marines. Cela vient s'ajouter à la reconnaissance de la petite pêche artisanale par l'Agenda 21 et peut, dans cette mesure, justifier un optimisme prudent. Ceci dit, pour les femmes de la pêche, il reste encore à gagner la difficile bataille de la reconnaissance et de la valorisation de leur contribution spécifique à ce secteur. ❏



Analyse .....	2
Quoi de neuf sur le web ? .....	3
Gambie .....	4
Profil .....	6
Tanzanie .....	7
Dates .....	8
Analyse .....	10
Q & R .....	11
Mama Yemaya .....	11
Yemaya	
Recommande.....	12

# Est-ce bien là l'avenir que nous voulons ?

**Malgré les appels à la responsabilisation et à l'action, la Conférence n'a pas été à la hauteur des attentes**

**Vivienne Solis Rivera**  
(vsolis@coopesolidar.org) de CoopeSolidar R.L (www.coopeolidar.org), Membre de l'ICSF

Cette année, la Conférence sur le développement durable qui se tenait à Rio de Janeiro au Brésil a rassemblé chefs d'États et représentants de la société civile pour débattre des grands problèmes dans ce domaine. Il y a vingt ans, l'historique Sommet de la Terre de 1992 générant des politiques qui allaient façonner le travail des gouvernements et de la société civile pendant deux décennies : Convention sur la diversité biologique, Convention sur la lutte contre la désertification, Convention-cadre sur les changements climatiques, Agenda 21, Déclaration de Rio. Il donnait une dynamique pour la mise en œuvre du Principe 10 de la Déclaration de Rio (participation de tous les citoyens, accès à l'information et à l'action judiciaire), des accords relatifs aux questions d'équité et d'égalité entre hommes et femmes, des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Et plus important encore peut-être, il montrait que les pays développés acceptaient de financer, de soutenir des propositions visant à la réalisation des objectifs du développement durable au plan mondial.

À Rio+20, deux grands thèmes étaient soumis à discussion : l'économie verte (particulièrement dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté) et le cadre institutionnel du développement durable. Partout dans le monde, des femmes se sont

concrètement impliquées dans la préparation de cette conférence, en demandant une juste reconnaissance de tout ce qu'elles peuvent apporter à la concrétisation des objectifs du développement durable. Notant que les droits des femmes sont au cœur de cet objectif, une déclaration des femmes de la région Amérique latine et Caraïbes disait ceci :

« Le monde doit reconnaître que nous, les femmes, constituons une population aux opinions et cultures fort diverses et qui représente 50 % de toute l'Humanité. Mais nous sommes d'accord dans notre quête de l'équité, de l'égalité, de la justice sociale et environnementale, car ce sont là des piliers fondamentaux du développement durable. Nous partageons les préoccupations d'autres grands groupes concernant le recours à la notion d'économie verte. Nous disons clairement qu'une vision orientée vers le développement durable ne peut se contenter d'un programme d'action uniquement économique. Il faut absolument renforcer également les aspects sociaux, culturels, environnementaux et politiques qui n'ont pas été traités depuis notre dernière réunion de Rio. Nous nous prononçons clairement contre la *dollarisation* de la vie ; nous voulons relever le défi et obtenir des changements véritables qui vont bien au delà d'un maquillage en vert ou avec d'autres couleurs, faire en sorte qu'on traite des vraies questions pour modifier les modèles de développement de notre planète. L'ordre du jour doit incorporer ce qui a été convenu et dit lors de si nombreux forums mondiaux, sectoriels ou féminins, à Rio, à la Barbade, au Caire, à Beijing, à Monterrey, à Manaus. Nous voulons que les questions de santé et de nutrition des femmes soient bien analysées, qu'on débâte du rôle de la culture pour une vie épanouie, que les droits, les rôles, les besoins et les vulnérabilités des femmes des communautés autochtones et d'origine africaine soient envisagés de manière globale et concrète (tiré de la Déclaration des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, réunion préparatoire à Rio+20, Chili, 2011).

Cette déclaration était claire. Les droits des femmes sont rarement reconnus et respectés, y compris leurs droits sexuels et génésiques, leur droit de vivre une vie exempte de violence et de fémicide, leur droit au développement durable.

Pour les femmes, le développement durable est une notion globale qui valorise à titre égal les aspects sociaux, économiques et environnementaux de la vie, qui préconise aussi

COOPESOLIDAR R.L



Les femmes ont activement participé à la préparation de Rio+20, en demandant une juste reconnaissance de tout ce qu'elles peuvent apporter au développement durable

l'équité et l'égalité des chances, l'accès à la justice, à l'information, la participation des citoyens. Le développement durable se trouve au centre de l'idée qu'on se fait de l'être humain ; et pour y parvenir, l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes est une condition préalable fondamentale.

Mais pour beaucoup, Rio+20 a été une déception. Malgré les efforts faits par les femmes pour demander de la responsabilité, des actes, des engagements financiers et la reconnaissance d'un cadre contraignant en matière de droits humains (comprenant aussi le développement social, environnemental et économique), les résultats de cette conférence n'ont pas été à la hauteur des attentes.

Le Document final, intitulé *L'avenir que nous voulons*, est disponible sur [http://www.un.org/french/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/CONF.216/L.1](http://www.un.org/french/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/CONF.216/L.1). D'un côté, il a des accents très sociaux, il reconnaît que l'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel le monde doit faire face aujourd'hui, que le développement durable marche la main dans la main avec l'équité. D'un autre côté, il ne fixe aucun objectif ambitieux pour l'avenir, ne prend aucun engagement pour financer des activités visant à promouvoir le développement durable. Il adopte une attitude de laisser-faire par rapport au concept d'économie verte, déclarant que « chaque pays dispose, en fonction de sa situation et de ses priorités nationales, d'une diversité d'approches, de visions, de modèles et d'outils pour parvenir au développement durable ».

*L'avenir que nous voulons* incite les gouvernements à se tourner vers l'économie verte et à minimiser les effets des changements climatiques, mais sans fixer d'objectifs ni de

calendriers concrets pour cela. Il recommande le transfert de technologies vers les pays en développement via les Nations Unies, les donateurs et les organismes internationaux, la constitution d'un forum international de haut niveau pour fournir une direction politique, des orientations et recommandations en vue du développement durable, la constitution d'un groupe de travail qui proposera des objectifs de développement durable (ODD) concrets et ambitieux. Ce texte appelle aussi à débattre de l'économie verte et à identifier des mesures plus larges du progrès, en complément du produit intérieur brut (PIB).

Qu'attendaient les femmes de ce processus ? En 2011, le Grand groupe des femmes réclamait premièrement une évaluation de la mise en œuvre des principes de Rio et de l'Agenda 21, cette fois en utilisant des indicateurs clairs permettant de faire apparaître les disparités entre les sexes, les problèmes d'équité, en posant un certain nombre de questions fondamentales : qu'est-ce qui a été accompli, qu'est-ce qui n'a pas été fait, et pourquoi ? Quel est le rôle des institutions financières et des banques privées ? Pourquoi a-t-il été si difficile de financer et de mettre en œuvre un processus de développement durable qui intègre aussi les femmes ?

Deuxièmement, ce groupe exprimait d'autres demandes touchant à divers domaines : accès à la terre et à la mer pour les femmes, contrôle des ressources naturelles, éducation, information, justice environnementale, sécurité sociale, aide financière pour répondre aux besoins des femmes dans un monde plus en harmonie avec la nature.

Troisièmement, le groupe demandait la reconnaissance et la valorisation des savoirs traditionnels utilisés par les femmes autochtones

**Les droits des femmes sont rarement reconnus et respectés, y compris leurs droits sexuels et génésiques, leur droit de vivre une vie exempte de violence et de fémicide, leur droit au développement durable.**

## Quoi de neuf sur le web ?



## Les femmes et le développement durable à Rio+20

Dans la phase préparatoire à Rio+20, le Groupe des femmes faisait pression pour que la problématique de genre soit inscrite à l'ordre du jour. Les femmes, qui constituent la majorité des personnes vivant dans la pauvreté, sont en effet toujours marginalisées. La page [http://wikigender.org/index.php/Special\\_Focus\\_Women\\_and\\_sustainable\\_development\\_at\\_the\\_Rio%2B20\\_UN\\_Conference](http://wikigender.org/index.php/Special_Focus_Women_and_sustainable_development_at_the_Rio%2B20_UN_Conference) est consacrée aux femmes et au développement durable à Rio+20.

Elle propose des liens vers diverses initiatives de réseaux de la société civile et du Grand groupe des femmes, vers d'intéressantes ressources relatives au genre, à la sécurité alimentaire, au changement climatique, au développement

durable (brochures, articles de journaux et revues, comptes-rendus de diverses organisations). Il y a aussi des liens vers des récits de femmes de toutes les parties du monde, et qui expriment bien leurs principales recommandations pour Rio+20. Voir, par exemple, le site de World Pulse <http://www.worldpulse.com/Rio20> qui expose les principaux problèmes et des vécus de femmes.

Sur la page <http://women-rio20.ning.com/forum/topics/rio-20-from-the-future-we-want-to-the-future-we-need-eng-spa-fr->, télécharger la version française de la Position finale du Grand groupe des femmes sur les résultats de Rio+20 (*Passer du futur que nous voulons au futur dont nous avons besoin*). ▮

pour traiter les problèmes d'adaptation et d'atténuation, de conservation en matière de biodiversité. Il demandait qu'on s'attache aussi à améliorer le bien-être des communautés autochtones.

Quatrièmement, il demandait une reconnaissance claire et contraignante des droits humains des femmes (y compris leurs droits génésiques et sexuels) en tant que composante fondamentale de la vision et de la pratique du développement durable.

Si Rio+20 n'a pas répondu aux attentes, cela aura quand même été pour les femmes l'occasion de célébrer leur diversité et de montrer des exemples locaux et régionaux d'activités centrées sur le développement durable. Cela aura montré aussi la force de milliers de femmes de communautés autochtones et de la pêche qui luttent avec détermination contre les puissants intérêts d'industries minières, pétrolières et nucléaires partout dans le monde. ❏

AFRIQUE

GAMBIE

## Développer les capacités et évoluer

### Les enseignements d'un projet destiné aux fumeuses de poissons dans quatre communautés

**Mamanding Kuyateh**  
(mkuyateh@gamtel.gm),  
Consultant pour CREST,  
Gambie

Le fleuve Gambie, avec ses zones côtières, ses affluents et défluent comme le Bolongulu, offre des conditions favorables pour la pêche artisanale et industrielle. Dans cette région, le secteur de la pêche est devenu un grand fournisseur d'emplois, la crevette étant la principale espèce cible. L'activité de la pêche artisanale a augmenté, et des centaines de pirogues débarquent des milliers de tonnes de poissons. La pêche industrielle (avec chalutiers autorisés et possibilités de transbordement) est ici très rentable.

La croissance de ce secteur s'est accompagnée d'un certain nombre de problèmes, mais les bénéfices immédiats passent avant les effets négatifs. Par exemple, le bois et autre combustible pour la transformation et la préservation du poisson sont de plus en

plus rares du fait de la demande accrue. Une sécheresse persistante et une situation défavorable en matière de devises viennent accentuer la vulnérabilité des communautés de pêche, notamment des femmes transformatrices.

Les efforts nationaux de réhabilitation du secteur entrepris par le Département des pêches, avec l'appui de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et d'autres partenaires comme le Japon et des pays membres de l'Union européenne, n'ont obtenu que des succès limités. Les interventions de développement ont certainement beaucoup amélioré les actifs des communautés et créé un environnement de confiance et de partenariat ; mais elles n'ont pas pu construire les capacités organisationnelles de ces communautés pour les préparer au changement et pour pouvoir le gérer. Parce qu'il manquait l'expertise de services gouvernementaux ou d'ONG dans les domaines de l'organisation, du renforcement des capacités et de la foresterie, par exemple, les interventions de développement ont eu des limites. Des structures d'appui reflétant uniquement les points de vue de la pêche traditionnelle ont sans doute contribué à trouver des solutions palliatives immédiates, pour le court terme, mais pas au-delà.

C'est dans ce contexte qu'on peut tirer des enseignements intéressants d'un programme d'investissement destiné aux femmes des communautés de pêche côtière. Mis en œuvre dans le cadre de l'AECID (Agence espagnole de coopération internationale pour le développement) plus du Projet femmes de la pêche en Gambie de la Fondation Philippe Cousteau, il fait bien ressortir les besoins pressants en matière d'organisation des pêcheurs et des institutions chargées de la gestion des pêches.

Le projet cherche à réduire la pauvreté dans les quatre communautés côtières de Brufut,

MAMANDING KUYATEH



Femmes de Tanji, Gunjur, Kartong et de Brufut utilisant les nouvelles installations de fumage du poisson

Tanji, Gunjur et Kartong en ciblant les femmes dépendantes des ressources halieutiques et aquatiques. Il essaie de développer divers types de savoirs (social, organisationnel, humain et professionnel), de générer des biens d'équipement chez les transformatrices. Il vise également à réduire la pression sur les ressources naturelles disponibles grâce à l'amélioration des techniques de transformation et à des installations de fumage produisant pour des marchés plus lointains.

Au début du projet, il y a eu des discussions avec les femmes concernant le cycle de la pêche : capture, débarquement, manutention, transformation, vente. Cela a fait ressortir un certain nombre d'aspects qui méritent une attention particulière.

En Gambie, les prises sont débarquées par des *dunu-laalu* (porteurs) et remises aux femmes et parents des pêcheurs qui vendent ensuite la marchandise aux revendeurs *bana-bana* (une clientèle dépendante) soit pour la vente directe, soit pour la transformation, suivant le type de captures et les forces du marché. Les fumeuses de poissons sont organisées en groupes qui s'approvisionnent sur le marché de gros en poisson frais qui n'est pas destiné à la vente du jour. Il est fumé par les femmes et proposé le lendemain matin sur des marchés proches. Les hommes fument et transforment aussi du poisson qui s'en ira vers des marchés éloignés.

De ces discussions, il apparaît que les organisations de femmes fumeuses de poissons restent faibles et manquent de compétences de direction, malgré des interventions précédentes de la FAO. En matière de crédit et d'épargne pour les femmes, les actions de la FAO ont eu une suite positive dans les quatre communautés, et il n'est pas nécessaire de lancer d'autres programmes semblables. Les femmes disent qu'elles manquent d'informations et de savoir-faire par rapport aux méthodes améliorées de manipulation, de transformation et d'hygiène. Et les locaux de fumage et d'autres installations sont en très mauvais état faute d'entretien depuis des années.

À partir de ces données, le projet s'est fixé les objectifs suivants : mieux faire connaître au public en général le rôle tenu par les Gambiennes dans le secteur de la pêche ; faire acquérir aux femmes des compétences particulières en matière de manipulation du poisson après capture, d'hygiène et de transformation ; conservation des denrées ; renforcement des capacités, y compris pour gérer un groupe ou une association ; problématique de genre ; gestion des fonds ; mise en place ou rénovation d'installations de fumage ; apport de matériel pour la transformation dans les communautés.

Conformément donc à ces objectifs, un certain nombre d'activités ont été lancées : une étude destinée à mieux faire prendre conscience du rôle des Gambiennes dans le secteur de la pêche, la formation professionnelle de 120 transformatrices (30 par communauté), l'amélioration des locaux, installations et équipement pour le fumage du poisson dans chacune des quatre communautés. Il faut noter que pour améliorer les locaux et les conduites d'évacuation des fumées, il a fallu passer par un changement de comportements et d'attitudes : pour améliorer le fumage, la technique seule ne suffit pas.

D'une enquête générale sur les capacités institutionnelles des groupements de pêcheurs, il ressort que bon nombre de ces groupes ou associations de village sont en place depuis très longtemps. Leur but est de faire progresser les activités des pêcheurs, de contribuer à leur développement personnel et professionnel. Dans la plupart, il y a des membres qui assurent les fonctions de trésorier, de comptable, de vérificateur, de secrétaire, avec une certaine expérience de la gestion de comptes bancaires. Dans beaucoup, il y a des membres qui savent lire et écrire, certains même maîtrisant des langues européennes. Mais ces groupements ne disposent pas d'agents de vulgarisation intégrés. Dans les structures communautaires, ils sont cependant des acteurs importants et facilement accessibles qui bénéficient du respect, du soutien et de la bonne volonté dans leur secteur d'influence. Ces institutions ont un potentiel élevé, et l'on peut dire qu'il y a là des ressources sous-utilisées pour le traitement des problèmes communautaires.

De l'expérience acquise dans ce projet, nous avons appris que la méthodologie des consultants doit faire preuve de souplesse et d'innovation. Parfois les bénéficiaires du projet ne voyaient pas clairement le rapport entre les divers aspects de la planification ou les phases de la maintenance et leurs besoins particuliers. Nous avons aussi appris que l'expert doit rester ouvert, direct et absolument honnête avec les responsables du groupement. Pour éviter de faire naître des attentes irréalistes, il est indispensable de garder les pieds sur terre sur ce qu'on peut attendre du projet. Ce projet nous a d'ailleurs appris à accepter aussi l'imprévu. À Brufut, par exemple, un bâtiment qui allait être rénové s'est complètement effondré à cause de sa vétusté et de son utilisation excessive, ce qui a forcément occasionné des problèmes de calendrier et de financement supplémentaire.

Autre enseignement tiré de ce projet : dans les communautés, les agents de vulgarisation sur le terrain ne parviennent pas toujours à transcender la politique locale ou les manœuvres

**Pour que les femmes acceptent de nouvelles technologies, de nouveaux équipements, il faut que cela soit accessible, simple à utiliser, acceptable d'un point de vue socioculturel, adaptable géographiquement, et d'un prix abordable.**

de certains éléments. Les groupements de femmes peuvent être infiltrés ou influencés par des personnes non productives, oisives, des arnaqueurs qui traînent sur le littoral et essaient de créer le chaos et la confusion, ce qui peut donner lieu à des situations exigeant du tact et de la prudence de la part des gestionnaires. Nous avons également constaté que toutes les femmes occupant des postes de dirigeantes ne sont pas nécessairement aptes à assumer des responsabilités plus importantes. Dans les formations, il faut donc évaluer les choses au

cas par cas. Les petits groupements de fumeuses ont eu besoin d'un soutien particulier pour constituer à un niveau plus élevé une structure qui chapeaute le tout et soit capable d'informer et d'influencer les politiques. Et finalement la leçon la plus importante a été probablement celle-ci : pour que les femmes acceptent de nouvelles technologies, de nouveaux équipements, il faut que cela soit accessible, simple à utiliser, acceptable d'un point de vue socioculturel, adaptable géographiquement, et d'un prix abordable. ❏

L'océan est mon sang et le vent est mon souffle ! Pour Masnu'ah, femme de la pêche et leader d'un groupement féminin à Morodemak, dans le district de Bonang, région centrale de Java, l'océan fait assurément partie de son être.

Née dans une famille de pauvres pêcheurs de Jepara, au centre de Java, Masnu'ah (appelée aussi Nuk) a été très tôt habituée à aider ses parents à sécher et vendre le poisson, à ramasser du bois pour faire la cuisine. Par la suite, après son mariage, elle est allée à Bonang où elle vit toujours avec son mari et leur fils.

## PROFIL

# Ne jamais baisser les bras

**Le difficile combat de Masnu'ah, une responsable du groupement féminin Pushpita Bahari, a fini par payer**

Susan Gui  
(susanherawati84@gmail.com), de KIARA, Indonésie

Masnu'ah a commencé à comprendre les difficultés des pêcheurs à partir de sa propre expérience à Bonang. Les pêcheurs vivent dans la pauvreté et cette pauvreté culmine au creux de la saison de pêche lorsque les très mauvaises conditions climatiques rendent toute pêche impossible, et qu'il n'y a pas de soutien public, pas d'aide financière disponible.

Remarquée pour son aptitude à diriger, Masnu'ah a été contactée par diverses personnes pour lancer une initiative destinée à encourager l'indépendance chez les femmes, en particulier pour aider les familles à tenir le coup pendant la période creuse. C'est ainsi qu'est né Puspita Bahari, un groupement de femmes de la pêche qui a démarré en 2005 avec un capital de un million de roupies (105 dollars US).

Puspita Bahari a d'abord fonctionné comme coopérative pour le riz, achetant cette denrée pour la revendre aux familles de pêcheurs, en prenant une marge de 200 roupies (environ deux cents seulement) par kilo. Cette activité lui a rapporté 2 millions de roupies (211 dollars US) cette année-là, mais en 2006 elle a reculé

du fait des grosses difficultés des pêches de capture. Comme les pêcheurs ne pouvaient plus produire assez, les paiements pour le riz ont commencé à chuter.

La coopérative a cessé de fonctionner ; mais Masnu'ah s'est débrouillée pour trouver une formation à l'intention des femmes : confectionner des plats traditionnels comme le *getuk lindri* (manioc cuit à la vapeur et saupoudré de noix de coco), des glaces, des nouilles, des farines de poisson. Ces préparations étaient bonnes et saines, mais elles étaient trop chères pour la plupart des villageois.

En 2009, après d'autres tentatives infructueuses dans des salons de beauté et des ateliers de réparation automobile, Masnu'ah décide d'utiliser le poisson comme ingrédient de base pour divers produits alimentaires, et elle se lance dans les chips de poisson et aussi l'*abon* (bœuf effiloché frit) via Puspita Bahari. Au début cela n'a pas suscité l'enthousiasme : les produits étaient confectionnés à la maison et les goûts et saveurs variaient suivant les lots. Masnu'ah a donc cherché à standardiser les ingrédients, du poisson aux épices. Aujourd'hui les chips se vendent bien et représentent un précieux apport financier dans les familles.

Dans le même temps, Puspita Bahari a démarré un programme de tri sélectif de déchets organiques, qui lui a valu une distinction en octobre 2011. On lui a également confié une mission de médiation dans un projet d'aide pour les bateaux, ce qui l'a amené à s'impliquer dans un réseau plus large appelé PPNI (Solidarité des femmes de la pêche indonésiennes). En conclusion, citons Masnu'ah : « Si vous croyez qu'un effort sera utile à bien des gens, alors ne baissez jamais les bras, parce que ça va sûrement réussir ». Aujourd'hui, la reconnaissance et les distinctions (prix Kusala Swadaya) qui parviennent à Puspita Bahari sont autant de trophées pour toutes les femmes de la pêche et leur esprit intrépide. ❏

# La perte d'un patrimoine

**La commercialisation rapide des pêcheries du lac Victoria fait disparaître des coutumes et traditions empreintes de magie**

**Modesta Medard** (modesta.medard@wur.nl ; modesta\_medard@yahoo.co.uk), doctorante, Sociologie du développement rural, Université de Wageningen, Pays-Bas ; **Han van Dijk** et Paul Hebinck, RDS, Université de Wageningen ; **Rosemarie Mwaipopo**, Département de sociologie, Université de Dar Es Salaam

C'est au lac Victoria que se situent les plus importantes pêcheries continentales de l'Afrique. Au cours des années 1950, une nouvelle espèce de poisson - la perche du Nil (*Lates niloticus*) - a été introduite dans cet environnement. Cette décision a donné lieu par la suite à d'intenses débats au vu de résultats catastrophiques observés au fil des deux dernières décennies. À cause des prédatations des nouveaux venus, quelque 300 espèces ont pratiquement disparu. Il reste aujourd'hui trois espèces dominantes : la perche du Nil, le *dagaa* (*Rastrineobola argentea*) et le tilapia.

La perche du Nil, à la chair blanche et ferme, est destinée à l'exportation vers l'Union européenne, les États-Unis, l'Australie et le Moyen-Orient. Le *dagaa* est communément utilisé dans la consommation humaine et pour l'alimentation animale. En 1994, la Tanzanie exportait 53 000 tonnes de perche, cinq fois plus que ne le faisaient en moyenne le Kenya et l'Ouganda dans les années 1980. C'est la Tanzanie qui exporte les plus gros volumes, suivie de près par l'Ouganda.

La mondialisation et la marchandisation des pêcheries de perche du Nil du fait d'un développement axé sur l'exportation donnent lieu à un certain nombre de préoccupations : insécurité dans l'alimentation et dans l'emploi,

diffusion du VIH/sida, perte des principes éthiques dans les communautés, exploitation et répartition inéquitable des profits, braconnage, surinvestissement, vols et piraterie. Il est par ailleurs évident qu'il existe une relation directe entre la marchandisation de ces pêcheries et la disparition des normes et valeurs traditionnelles des communautés de pêche, concernant notamment les traditions et rituels accompagnant la construction et le lancement d'un bateau.

Historiquement, le rituel est considéré comme un élément des savoirs traditionnels, un signe de la vie intérieure de la communauté. Ces savoirs sont réservés à certaines personnes, celles qui « ont des dons » uniquement. En plus de la médecine traditionnelle, cela concerne aussi la sorcellerie : le pouvoir de faire du mal à un ennemi. Ces connaissances, croyances et normes façonnent les systèmes sociaux et économiques des populations traditionnelles pratiquant la pêche ; elles déterminent l'usage qui est fait des biens (un bateau de pêche, par exemple) par la famille, le clan, la société.

Sur la partie tanzanienne du lac Victoria, les principaux groupes ethniques ayant des activités de pêche sont les suivants : Jitas, Kerewes, Haya, Luo, Zinza. Les Sukamas qui étaient à l'origine des pêcheurs riverains sont devenus d'importants investisseurs pour la perche du Nil : ils possèdent plus de bateaux et de camps et fournissent un plus grand nombre de membres d'équipage que les autres groupes. Parmi les populations de pêcheurs traditionnelles, les Kerewes ont été les premiers à construire des pirogues à pagaies, puis les autres groupes aussi ont maîtrisé la technique au fil du temps. Avec l'accroissement de la demande, le coût d'une pirogue à pagaies est progressivement passé de 3-5 shillings tanzaniens (0,002-0,003 dollar US) dans les années 1940-1950 à 12-30 shillings (0,01-0,02 dollar) dans les années 1960, à 2 000-6 000 shillings (1,3-4 dollars) dans les années 1980 quand la pêche à la perche du Nil a débuté. Actuellement, un bateau en bois dur (*mninga*) coûte environ 3 millions de shillings (2 000 dollars), une pirogue à pagaies entre 400 000 et 1 million (267-667 dollars).

Autrefois, la construction d'un bateau était marquée par des cérémonies spéciales, divers rituels. Le novice apprenait le métier en travaillant avec un artisan confirmé pendant plusieurs années ; et le terme de son apprentissage donnait lieu à un rituel élaboré qui comprenait le *kuchanja chale*, c'est-à-dire la pratique d'incisions et l'application sur le corps de plantes médicinales et de cendres noires. L'art de construire des bateaux se transmettait

MODESTA MEDARD



Au village de Lugata, île de Kome, Magesa Lubumbika, un Ancien du clan procède à un rituel de pêche en l'honneur de son petit-fils

de père en fils ou d'oncle à neveu ; mais il arrivait parfois de choisir une personne extérieure à la famille pour ce travail.

On exigeait d'un bon artisan (*fundu*) un certain nombre de qualités : une bonne conduite avec les gens, de la confiance, la capacité de garder des secrets, la tolérance, la sagesse, le goût de l'entraide, du partage de la richesse et des talents. Il fallait évidemment être capable de construire une embarcation stable qui ne se retournerait pas, qui ramènerait beaucoup de poissons, qui éviterait de heurter un hippopotame. Voici ce que dit Everist Mazoyo, constructeur à Zinza :

« Dans le temps, n'importe qui ne devenait pas constructeur de bateaux. On nous apprendait plein de choses : comment faire un bateau, comment éviter les malheurs (mauvaises captures, accidents, vents contraires, tempêtes...), et les rituels pour contrer les ennemis. Quand nous héritions de ce métier, on nous donnait un *mikoba*, c'est-à-dire un sac contenant des outils qui avaient des pouvoirs. Il ne s'agissait pas seulement de nous montrer comment faire un bateau, comment se servir d'un rabot, d'une scie, d'une lame. Les anciens du clan exécutaient pour nous des rituels. On nous donnait certaines herbes à appliquer sur le bateau ou à brûler ; et pour parfaire notre apprentissage, on nous apprendait le *zindiko*, c'est-à-dire comment rendre

le bateau invulnérable face aux ennemis et aux mauvais esprits ».

Toute sa vie, l'artisan respectait et exécutait les commandements des Anciens et des esprits du clan. C'est d'eux qu'il apprenait les subtilités des traditions et des rites, y compris le recours aux plantes médicinales, aux cendres macérées, aux bijoux anciens et aux charmes (*hirizi*) pour la construction et le lancement d'un bateau. Faire un nouveau bateau c'était comme « préparer sa fille pour son mariage ». Il y avait des cérémonies minutieuses auxquelles participaient les Anciens, les hommes, les femmes du village, des amis, des voisins, des parents. On sacrifiait un bouc, et il y avait de la nourriture et des boissons locales en abondance. Au propriétaire du bateau on offrait de la nourriture et de l'équipement de pêche. Après les cérémonies, le bateau était lancé, mais seulement si le constructeur le permettait. Cette opération s'accompagnait d'une « immunisation » spirituelle du bateau afin qu'il soit sûr pour son propriétaire, ses passagers et son équipage. Si le propriétaire avait ignoré ce rituel et eu un accident avec son bateau, c'est tout le clan et toute la famille qui auraient subi la honte. Mais les Anciens ne permettaient pas de telles négligences, et des cérémonies plus petites étaient organisées de temps en temps afin d'éviter les risques.



## Dates

**Ramya Rajagopalan**  
(icsf@icsf.net),  
Consultante pour l'ICSF

### La CEDAW a 30 ans

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, établi par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) pour suivre sa mise en œuvre par les États, avait tenu sa première session en octobre 1982. Il célèbre en 2012 les trente années consacrées à aider les États à respecter leurs obligations internationales dans le cadre de la CEDAW. Il a ainsi, lors de sa 52ème session, organisé une table-ronde qui a mis un accent particulier sur la participation et le leadership politiques des femmes.

Ce Comité composé de 23 membres travaille donc depuis trois décennies à faire vivre la CEDAW. Suite à l'examen et aux recommandations qu'il effectue, les gouvernements ont réformé leurs lois, politiques et approches à l'égard des femmes, conformément aux objectifs internationaux sur le plan de l'égalité des sexes. Leur travail a permis d'ouvrir des opportunités aux femmes à travers le monde, que ce soit pour posséder de la terre, présenter leur candidature à un siège au parlement ou accéder aux soins de santé.

Intervenant au cours de cette manifestation, la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Michelle Bachelet, a félicité les membres du Comité pour leur dévouement. Elle a été rejointe par de hauts responsables de l'ONU et de la CEDAW, ainsi que par Mme Eleonora Menicucci de Oliveira, ministre des Politiques pour les femmes du Brésil (au nom

de la Présidente Dilma Rousseff), et Mme Shanthi Dairiam, Fondatrice d'IWRAW-AP (International Women's Rights, Action Watch Asia Pacific).

Se félicitant des progrès accomplis sur le plan de la participation politique des femmes au cours de ces trente dernières années, Mme Bachelet a toutefois souligné que beaucoup de travail reste à faire. Elle a mentionné l'efficacité des mesures temporaires spéciales, telles que les quotas et les lois sur la parité, pour combler les lacunes existantes. « Si les femmes constituent 51 % de la population mondiale, elles sont pourtant sous-représentées dans les organes présumés représentatifs qui prennent des décisions clés affectant leurs vies », a-t-elle expliqué, notant que la moyenne mondiale de représentation des femmes au sein des parlements n'est que de 19,5 %.

Sur les 33 pays comptant au moins 30 % de femmes au sein de leurs parlements à l'heure actuelle, 26 ont mis en place des quotas les aidant à assurer ce résultat. Au cours de la table-ronde qui a suivi, trois experts politiques ont discuté des opportunités politiques offertes aux femmes dans leurs pays, ainsi que des succès rencontrés et des défis posés par les systèmes de quotas utilisés dans chacun d'entre eux.

Source : <http://www.unwomen.org/fr/2012/07/bringing-cedaw-to-life-the-committee-for-the-elimination-of-discrimination-against-women-turns-30/>



Les communautés de pêche du lac Victoria observent différentes croyances. Les Zinza pensent qu'ils sont protégés par *O-Mswambwa*, leur entité clanique spirituelle, et entourés par leur *mizimu ya koo*, c'est-à-dire la totalité des esprits, âmes et fantômes du clan.

*O-Mswamba* est vénéré dans un endroit sacré sur le territoire du clan, habituellement près d'un arbre, d'un bosquet, d'une forêt. Des prières sont adressées à *O-Mswambwa* pour obtenir un meilleur travail, pour que les choses aillent bien dans la famille, pour trouver une solution à des conflits, pour de bonnes récoltes ; et elles s'accompagnent généralement du sacrifice d'une chèvre. Le protecteur du lac est *Mgasha-Mungu wa majini* (la divinité de l'eau), que l'on prie pour la pêche, le lancement d'un nouveau bateau et les purifications rituelles concernant l'embarcation de pêche et l'équipage.

Les pêcheurs de la communauté Luo considèrent qu'un bateau n'est pas un objet matériel mais un être vivant à qui on peut attribuer des responsabilités et des blâmes. La construction d'un bateau s'accompagne de nombreux rituels. Parlant de ces choses, Ochallo-Ayayo écrit que la cérémonie précédant le lancement d'un bateau ressemble au *riso*, la célébration finale d'un mariage Luo. Le lancement d'un bateau donne lieu à une grande cérémonie appelée *nyasie-yie*, au cours de laquelle le bateau tout près de partir est considéré comme une fille mariée de la famille qui vient à la maison. À l'occasion du *riso*, le grand-père offre des présents : perles, boucles d'oreilles, plumes, bracelets, colliers, autant d'objets sensés être des talismans protecteurs. Dans la société Luo, le bateau peut recevoir le nom d'une grand-mère, d'un grand-père, d'une fille mariée dont l'esprit entrera dans le bateau pour veiller sur son sort. On croit que chaque bateau a son prêtre (*nyamrerwa*). Si un décès survient à la suite d'un accident sur le lac, on considère qu'il s'agit d'une vengeance, du meurtre d'une personne par une autre du même clan.

On pense que les bateaux sont accompagnés par des esprits qui sont facilement dérangés par certains comportements, par exemple fumer du cannabis, utiliser des gros mots ou siffler. Ils seront également offusqués par la présence sur le bateau d'une femme qui a ses règles ou par quelqu'un qui est monté sans se déchausser. Les pratiques coutumières tiennent aussi compte des croyances locales appelées *janaba* et qui ont trait à la survenue d'événements malheureux. C'est ainsi qu'un pêcheur doit prendre son bain avant d'aller à la pêche, ou après avoir couché avec une femme, même si c'est son épouse. De la même manière, une femme doit en principe prendre son bain avant de monter sur un bateau ou après avoir couché avec un homme.

De nos jours cependant, avec la commercialisation des pêcheries, on n'accorde qu'une importance de pure forme à ces croyances, qui sont finalement considérées comme un « règlement intérieur » des camps

de pêche. Les Anciens de la communauté s'en trouvent marginalisés tandis que de nouveaux venus ont plus de chance d'entrer dans la pêcherie. Certains pêcheurs sont contre ces croyances traditionnelles au motif qu'elles serviraient à restreindre la liberté de comportement de chacun. En fait, ces traditions sont en voie de disparition rapide.

Mzee Faida Ndayi, de l'ethnie Zinza, estime que le problème vient de l'esprit de modernité qui envahit sa communauté : « La jeune génération est gâtée à cause de l'éducation, des mariages mixtes, de la modernité, surtout quand ils se marient avec des femmes instruites d'autres tribus qui ont des croyances religieuses et des traditions différentes. Dans ces ménages, les femmes sont devenues les porte-paroles de la famille et elles s'opposent à nos pratiques culturelles, ce qui serait impossible pour une femme de nos villages. Maintenant nos fils sont obligés de négocier avec leurs femmes pour faire durer le mariage. Et nos fils ne peuvent plus suivre la tradition, et certains ne croient plus d'ailleurs dans nos traditions. Tout ce qu'ils font est en lien avec la science des livres européens et non plus avec leur environnement naturel ; et c'est pourquoi nos rites et nos valeurs traditionnelles disparaissent dans le passé. En fait, ce que je suis en train de vous dire c'est de l'histoire aussi : la jeune génération est complètement fichue ! Nos *O-Msambwa* sont si en colère qu'ils ne répondent plus à nos prières. Mais quand dans leur famille il y a de la souffrance à cause d'une perte de travail, d'une destruction, de la fin d'un mariage, d'une maladie ou de conflits politiques, nos fils reviennent vers nous aussitôt et disent : *Babu nisaidie nimekwama* ! (Grand-père, j'ai besoin de ton aide, je suis coincé !). Alors nous savons exactement ce dont ils ont besoin ».

L'âge moyen des constructeurs de bateaux baisse et de nos jours ils ne connaissent pas grand-chose de l'histoire du lac. Il y a des nouveaux qui viennent des terres (*ng'ambo*) et qui n'ont pas de savoirs traditionnels. Andrea Simba fait remarquer : « Il y a plein de faux rituels qui sont accomplis au hasard. Certains exécutants sont des Masaais des terres sèches qui ne savent pas nager, qui ne connaissent même pas les poissons qu'on trouve dans le lac. Mais ils font de l'argent en trompant nos pêcheurs ».

Il est évident que les coutumes et les traditions disparaissent à mesure que la marchandisation et les marchés du crédit donnent naissance à de nouvelles relations dans la pêche. Des flottilles de bateaux et d'autres biens d'équipement sont mis à la disposition de camps de pêche par des commerçants qui achètent le poisson ou leurs agents. En échange, ces pêcheurs sont obligés de leur livrer tout le temps leur production. Et la concurrence est forte, la pêche intense ; et les garants financiers et fournisseurs de poissons cherchent à externaliser les coûts d'exploitation et de distribution sur les autres. C'est la perte des normes culturelles et la

« Dans le temps, n'importe qui ne devenait pas constructeur de bateaux. On nous apprenait plein de choses : comment faire un bateau, comment éviter les malheurs (mauvaises captures, accidents, vents contraires, tempêtes...), et les rituels pour contrer les ennemis. Quand nous héritions de ce métier, on nous donnait un *mikoba*, c'est-à-dire un sac contenant des outils qui avaient des pouvoirs... »

**Avec la disparition des coutumes traditionnelles, la piraterie, la triche et le vol de bateaux et de matériel de pêche ont dramatiquement augmenté. Accomplir un rituel pour le bateau est chose risquée car il est tout à fait possible que, le lendemain, il soit volé ou utilisé pour faire des vols ou des actions qui mettront en colère O-Msambwa.**

marginalisation des pêcheurs plus âgés qui auparavant avaient recours aux relations claniques et familiales, aux coutumes du monde de la pêche.

La construction des bateaux, qui se faisait sur place, est passée dans des camps de pêche commerciale et des grands chantiers. L'implication des Anciens est en voie de disparition, et les relations claniques et familiales subissent le même sort. Étant donné l'importance des investissements pour la pêche commerciale, ce sont maintenant les financiers et les fournisseurs de matériel qui ont aujourd'hui droit au respect. Par ailleurs, la migration et la relocalisation des camps vers des îles éloignées pour rechercher des bons coins de pêche font que les nouvelles relations entre les gens sont fondées plus sur les affaires que sur les relations sociales ; et cela donne lieu à un contrôle, une supervision et une division du travail stricts, à l'exploitation, au déclin des coutumes traditionnelles, à l'augmentation du nombre de charlatans itinérants qui prétendent guérir et accomplir des rituels.

Avec la disparition des coutumes traditionnelles, la piraterie, la triche et le vol de bateaux et de matériel de pêche ont dramatiquement augmenté. Accomplir un rituel pour le bateau est chose risquée car il est tout à fait possible que, le lendemain, il soit volé ou utilisé pour faire des vols ou des actions qui mettront en colère O-Msambwa. Cet environnement à haut risque rend les Anciens prudents et hésitants pour l'accomplissement des rites coutumiers. Or la tradition fournit les fondements moraux, éthiques, sociaux, économiques et politiques d'un mode de vie, un code de conduite, un cadre régulateur du comportement des individus au sein de la communauté. Du fait de l'érosion de ces critères, l'avenir du mode de vie traditionnel autour du lac Victoria est bien fragile, et encore plus l'organisation de la pêche dans cet environnement. Dans quelle mesure va-t-on tenir compte de ces préoccupations, nul ne sait. Les gouvernements sont très occupés avec les nouvelles perspectives de gestion *moderne* qui renforceront le commerce du poisson et la marchandisation. Le passé est donc pratiquement oublié. ❏

## DIRECTIVES

## ANALYSE

# Promouvoir l'égalité hommes-femmes

**Le document de synthèse préliminaire résume les propositions des OSC, notamment sur cette question**

**Chandrika Sharma**  
(icsf@icsf.net),  
Secrétaire exécutive  
de l'ICSF

**L**a décision prise par le Comité des pêches (COFI) de la FAO lors de sa 29<sup>ème</sup> session en 2011, en vue d'élaborer un instrument international concernant les pêches artisanales pour compléter le Code de conduite pour une pêche responsable, a été très bien accueillie par les organisations de la société civile (OSC).

Les OSC représentatives de mouvements de pêcheurs et de groupes d'appui ont constitué un comité de coordination afin de mieux s'impliquer dans le processus d'élaboration des Directives ainsi envisagées. Il comprend des représentants du Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP), du Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF), du Collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSF) et du Comité international de planification (CIP/IPC) des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire.

Entre septembre 2011 et avril 2012, sur une période de tout juste huit mois, les OSC ont organisé 14 consultations nationales, et une consultation régionale en Afrique qui a réuni des représentants de 16 pays. La Thaïlande a eu une consultation spécialement pour les femmes de la pêche. En tout, plus de 1 600 personnes ont participé à ces diverses réunions. Les

comptes-rendus et déclarations ont été mis sur le site des OSC <https://sites.google.com/site/smallscalefisheries/>. Un rapport de synthèse préliminaire a été rédigé à partir des comptes-rendus et déclarations de ces consultations. Il est disponible sur ce même site.

Dans un certain nombre de pays (Brésil, Salvador, Inde, Afrique du Sud, Indonésie notamment), les participants ont rédigé des propositions pour promouvoir l'égalité des sexes. Ces propositions ont été relevées dans le document de synthèse. En voici quelques-unes : nécessité de modifier les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et la « double charge de travail » qui incombe aux femmes, cela grâce à une répartition équitable des tâches domestiques entre l'homme et la femme et à l'accès à des services publics (garderies, cantines communautaires, laveries, activités éducatives en dehors du temps scolaire) afin d'alléger les tâches ménagères. On souligne également la nécessité d'assurer aux femmes un accès complet à un système de sécurité sociale, avec des droits relatifs à la santé maternelle, à l'assurance sociale et à une retraite. Il faut aussi établir des mécanismes et adopter des mesures spéciales qui reconnaissent et favorisent le droit des femmes à participer à tous les aspects de la gestion des ressources et à la vie économique, politique, culturelle et organisationnelle des communautés de pêche artisanale et à petite

échelle. Il importe également de collecter des statistiques ventilées par sexe et de répertorier toutes les tâches des femmes dans tous les aspects de la filière pêche, tant dans les pêcheries maritimes que continentales.

Ce document de synthèse préliminaire répertorie des principes considérés comme fondamentaux par les OSC : reconnaissance des droits humains, engagement en faveur du droit à l'égalité et à la protection contre la discrimination, reconnaissance du droit des femmes et des hommes à une participation pleine et entière à tous les aspects de la gouvernance et de la gestion des ressources halieutiques, droit au consentement libre, informé et préalable, promouvoir et assurer la bonne gouvernance et créer les conditions nécessaires d'une telle gouvernance, retenir le principe du *Ne pas causer de préjudices* pour l'évaluation des coûts de la conservation et du développement.

Ce document rassemble aussi les propositions des OSC sur les interventions qui s'avèrent indispensables dans 11 domaines clés : gouvernance et gestion des ressources halieutiques marines et continentales, droit au développement social et économique, protection de l'environnement et utilisation durable, soutien à la chaîne de valeur, amélioration des droits et conditions en matière de travail et de sécurité sociale, égalité et équité entre les sexes, promotion de la sécurité et la souveraineté alimentaires, sécurité en mer, changement climatique et préparation aux catastrophes, sensibilisation, développement des capacités, formation et éducation, besoins en recherche et information.

Cette synthèse préliminaire sera mise à jour avec les apports des comptes-rendus et déclarations provenant de la prochaine série de consultations nationales et régionales prévues entre août et décembre 2012, et à partir des autres commentaires reçus.

Le texte final servira de base aux OSC pour exprimer leurs points de vue sur la version zéro de l'avant-projet des Directives de la FAO, qui est maintenant disponible pour commentaires jusqu'à fin janvier 2013 sur le site [ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/ssf/SSF\\_guidelines/ZeroDraftSSFGuidelinesMAY2012.pdf](http://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/ssf/SSF_guidelines/ZeroDraftSSFGuidelinesMAY2012.pdf)

**Entretien avec Cleonice Silva Nascimento du Brésil, femme de la pêche et responsable de l'Articulation nationale des femmes de la pêche (NAF) et du Mouvement des hommes et des femmes de la pêche artisanale brésilienne (MAAF)**

**Naina Pierri** (pierrina@gmail.com), Membre de l'ICSF

### À quel âge as-tu commencé à travailler, et quel est ton travail ?

J'ai 38 ans, et le suis dans la pêche depuis l'âge de 7 ans. Quand j'ai commencé, il y avait encore plein de poissons ; et ma grand-mère pêchait avec une senne de plage à Shangri-la, une communauté de la côte du Paraná, dans le sud du Brésil. J'aidais à charger le poisson, et c'était comme un amusement. Maintenant que je suis adulte, je travaille au marché de ma communauté, où je nettoie et vends le poisson qu'attrape mon mari en mer. À un certain moment de ma vie, suivant l'exemple de ma grand-mère, je me suis peu à peu engagée dans la défense du secteur de la pêche artisanale.

### En tant que femme, quelles sont tes difficultés, notamment dans l'organisation des pêcheurs de ta communauté ?

La pêche est essentiellement un monde masculin. Souvent ce que nous faisons n'est donc pas considéré comme un vrai travail. Et les hommes n'acceptent pas nos points de vue et notre participation aux décisions. Il est donc arrivé que je souffre de discrimination aux mains des pêcheurs, et parfois même aux mains de certaines de mes collègues. Auparavant c'était pire ; maintenant nous réussissons mieux, il y a moins de discrimination.

### L'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil a été lancée en 2006. Quel est l'intérêt d'une organisation de femmes ?

Un tabou a été brisé, ce qui indique au monde de la pêche et à toute la société que les femmes aussi peuvent comprendre les réalités de ce secteur et qu'elles peuvent prendre des décisions différentes. Le soin que nous prenons des choses est un élément très précieux : nous regardons à la fois avec notre cœur et avec notre esprit. Nous sommes comme des tigresses pour défendre avec les dents et les griffes ce qui est à nous. La pêche artisanale a ses histoires, ses valeurs, ses croyances, ses amours, ses richesses, sa sagesse, sa foi, sa culture. Si nous ne défendons pas avec soin tout cela, on nous l'enlèvera. Je suis très fière de faire partie de cette organisation.

### Le nouveau Mouvement des hommes et des femmes de la pêche artisanale a été créé en 2009. Ses principaux leaders sont des femmes qui ont un poids réel dans les prises de décision. C'est arrivé comment ?

Ce nouveau mouvement traduit, à mon avis, le pouvoir d'organisation des femmes. Notre rôle de responsables a permis d'élargir et de renforcer la base de cette structure. Nous y avons ajouté de nouveaux partenaires appartenant à d'autres secteurs, et pas seulement au monde de la pêche. Les responsables masculins ont dû tenir compte de cela : nous occupons et nous utilisons de nouveaux espaces, et nous devenons chaque jour de plus en plus fortes. Mais ce n'est pas facile de conserver cette reconnaissance : nous devons quotidiennement et partout lutter pour faire admettre nos droits.

## MAMA YEMAYA

... à la recherche du Développement durable !



## PRÉSENTATION

## Évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêche de Dakar, la Petite Côte et du Sine Saloum

Madeleine Hall-Arber, Centre des ressources côtières,  
Université de Rhode Island, Narragansett, États-Unis, 26 p.

Ramya Rajagopalan  
(icsf@icsf.net),  
Consultante à l'ICSF

Ce rapport est basé sur une étude entreprise en septembre 2011 dans douze communautés de pêche. Il compare et met en contraste les conditions particulières des femmes de Dakar, de la Petite Côte et du Sine-Saloum qui transforment et vendent du poisson. Il fait apparaître le rôle central qu'elles tiennent dans cette activité pour la production du secteur artisanal. Les résultats de cette étude ont été présentés en mars 2012 lors d'un atelier consacré à la problématique de genre et destiné aux femmes des communautés de pêche. Les recommandations des participantes ont ensuite été incorporées dans le rapport.

Il relève une augmentation du nombre de femmes pratiquant la transformation et la vente du poisson, et une évolution des espèces concernées : passage du mérrou et du capitaine à la modeste sardinelle. Les hommes ne gagnent pas assez, et l'argent qu'apportent les femmes est donc essentiel pour faire face aux dépenses incontournables pour la famille et les enfants. Il ne reste pas grand-chose à épargner ou investir dans l'affaire.

Cette étude montre par ailleurs que les femmes n'ont guère accès au système de crédit classique. Cela limite leur capacité à acquérir du poisson lors des brusques remontées saisonnières des cours. De nouvelles techniques ont contribué à réduire un peu les dépenses (en particulier pour le transport) car les femmes utilisent maintenant des téléphones portables pour se renseigner sur la composition des débarquements, les prix et les quantités

avant de faire le déplacement jusqu'aux sites. Mais les difficultés d'accès au crédit institutionnel et la rareté des débouchés professionnels donnent lieu souvent à des situations très précaires.

Il apparaît que les transformatrices sont mieux organisées que les femmes qui vont vendre loin et les petites revendeuses. De toute façon, ce qu'apportent ces femmes à la famille, au ménage n'est pratiquement jamais reconnu. Les groupements des transformatrices réclament des cartes d'identité professionnelles comme première étape vers une reconnaissance de leur apport dans ce domaine. L'amélioration des capacités à diriger, à organiser, à communiquer est considéré comme une priorité importante. Les femmes des communautés suggèrent notamment des programmes de vulgarisation pour former des responsables locales. Elles aimeraient également acquérir des connaissances en calcul, en comptabilité, en gestion des affaires. Beaucoup de femmes pensent qu'une banque de femmes serait une bonne solution pour résoudre leurs problèmes de financement. Des groupements féminins ont parfois établi des partenariats profitables avec des ONG pour créer des écoles et des centres de transformation.

Ce travail de recherche et cet atelier ont mis en évidence un certain nombre de questions : les mécanismes de financement mis en place avec l'aide d'ONG restent incomplets, il n'est pas certain que les femmes soient véritablement consultées avant la mise en œuvre des projets, il faut tirer parti des enseignements venant de projets consacrés à d'autres aspects. Il préconise d'améliorer les capacités des femmes en matière de langues, de technologie, de leadership, de préservation de la ressource. Grâce à l'amélioration de la manipulation, de l'emballage et de l'identification de la marchandise, les ventes seraient aussi meilleures. ■



PUBLIÉ PAR  
Chandrika Sharma pour  
Collectif international d'appui  
aux travailleurs de la pêche

27 College Road  
Chennai 600 006, Inde  
tél: (91) 44 2827 5303  
fax: (91) 44 2825 4457  
courriel: icsf@icsf.net  
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR  
Nilanjana Biswas  
TRADUCTION  
Gildas Le Bihan  
ILLUSTRATIONS DE  
Sandesh  
(sandeshcartoonist@gmail.com)  
MISE EN PAGE  
P. Sivasakthivel  
IMPRIMÉ PAR  
Nagaraj & Company Pvt. Ltd.,  
Chennai

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.